

Veille Citoyenne

Le bulletin

Septembre 2012

Sauvegarde du pouvoir d'achat ou imposer un « pouvoir d'achat citoyen »

DEBAT



Photo : Riad

Débat modéré par Mr Chouicha Keddour

Sauvegarde du pouvoir d'achat ou imposer un « pouvoir d'achat citoyen »

Introduction à la problématique:

Débatte de la « sauvegarde du pouvoir d'achat du citoyen » est un objectif qui nous ramène à débattre sur deux plans différents. Le premier étant celui de la politique économique du pays (en y intégrant toutes les instances de ce que l'on peut désigner sous le terme de société politique) et le deuxième étant celui des stratégies de la société civile (avec toutes les composantes) parce qu'elle est la première intéressée qui doit intervenir sur cette question.

Nous aborderons le deuxième plan car non seulement cela est dans l'optique de la Fondation Friedrich-Ebert (FES) mais aussi parce que vous n'entendez jamais un responsable au sein de l'exécutif ou même du législatif (de n'importe quel pays) dire qu'il n'est pas d'accord sur cet objectif et ce même si vous êtes dans un pays où la population vit la misère.

Même si l'Algérie est considérée être à l'aise du point de vue financier (faible stock de la dette et réserve financière appréciable) nous constatons malheureusement que les retombées sur le pouvoir d'achat sont négatives pour une grande partie de la population.

Si la majorité de la population ressent douloureusement l'érosion du pouvoir d'achat en mois de Ramadhan il reste que cette diminution est devenue une donnée structurelle alors que théoriquement la frange de la population qui avait bénéficié d'une augmentation de salaire devait aborder l'avenir avec plus de sérénité. Cela pose de façon claire la question de l'évolution des prix (pas seulement) en d'autres termes celle de

l'inflation. Même l'instance officielle qu'est l'office national des statistiques (ONS) a dans son dernier rapport fait le constat de l'augmentation de pratiquement tous les produits et notamment celui des produits alimentaires de large consommation.

Si certains économistes relient cette inflation au surplus de liquidités introduites au sein du marché par le truchement des augmentations de salaire, on ne peut que relever l'absence totale de « régulation » du marché et l'importance de plus en plus importante de l'économie informelle dans les circuits de distribution. Même l'accord de libre échange avec l'union Européenne (accord d'association) qui avait comme objectif annoncé la diminution des taxes d'entrées des produits donc la réduction des prix n'a en fin de compte rien ramené en termes d'amélioration du pouvoir d'achat.

Il est tout de même important de noter que c'est la lutte depuis plus de deux décennies des organisations syndicales autonomes de la fonction publique qui ont permis la revalorisation des salaires des fonctionnaires dans un premier temps puis celle des autres secteurs dans le cadre de la tripartite (Gouvernement-UGTA-Patronnat). On constate aussi la revitalisation du mouvement associatif pour apporter des améliorations partielles et ciblées du pouvoir d'achat (associations de malade) ainsi que l'introduction et la généralisation de la carte chiffa pour diminuer le coût lié aux services soins et santé même si on reste loin de l'objectif assigné à cette politique de l'état.

Ceci dit une définition et quelques remarques pour s'entendre sur les concepts et homogénéiser les termes du débat sont nécessaires.

A-Définition:

Le pouvoir d'achat correspond à ce que l'on peut consommer ou épargner avec son revenu. Il dépend du coût de la vie, c'est-à-dire du niveau général des prix. Le pouvoir d'achat d'un salaire se définit par la quantité de biens et de services que l'on peut acheter avec ce salaire, mais le même raisonnement s'applique à l'ensemble des ressources d'un ménage (salaires, capital, prestations familiales et sociales...).

B- Remarque :

a) D'emblée nous sommes confrontés au fait que le pouvoir d'achat nécessite un salaire ou revenu donc nous interpelle sur le sort réservé à ceux et celles sans emploi (que ce soit les personnes dites actives, les femmes au foyer, les personnes handicapées).

b) Automatiquement nous ferons la différence entre pouvoir d'achat d'une famille ou d'un ménage et celui d'une personne sinon nous serons obligés de diluer le citoyen ou la citoyenne dans un cadre plus large et de refuser automatiquement l'autonomie de chaque personne.

c) Même si par définition le pouvoir d'achat est lié au salaire, la question de la sauvegarde du pouvoir d'achat ne peut rester circonscrite aux seules organisations syndicales. Nous aborderons la question du pouvoir d'achat comme un droit inscrit par ailleurs dans le Pacte international pour les droits économiques sociaux et culturels que l'Algérie a ratifié (droit au logement, à un revenu ; à la santé etc.).

d) Nous sommes obligés aussi de soulever la question de la sécurité sociale puisque les bénéficiaires bénéficient, même indirectement

d'un « pouvoir d'achat » en matière de prestations (santé par exemple).



Questions du Débat :

- Quels sont les biens et les services que l'on est en droit d'inclure ? Est ce une vision ou définition statique ou dynamique ?
- Peut on définir le pouvoir d'achat au singulier quelque soit les franges socioprofessionnelles que l'on prend en compte dans l'étude ou au pluriel avec un pouvoir d'achat minimum ?
- Est il possible d'articuler les stratégies des organisations syndicales et celles des autres instances de la société civile (associations, ligues, comités etc.) et comment ? (autre politique économique, indexation des salaires etc.).
- Si raisonnablement une société ne peut dépenser que ce qu'elle produit (mis à part la question des crédits) comment intervient la rente pétrolière dans ce domaine.
- Le pouvoir d'achat doit il définir des besoins en fonction du niveau du salaire (pour les salariés) ou doit il être défini sur la base de besoins incompressibles ?
- S'agit-il d'une non maîtrise de la distribution (économie informelle) ou de production ?

Objectif du débat :

Ce débat en cours dans tous les pays du monde, au sein de toutes les instances, doit servir d'abord à définir ce qu'est le pouvoir d'achat et quels sont les paramètres qui interviennent dans sa configuration. Dans un deuxième temps il s'agit de comprendre si l'érosion du pouvoir d'achat a des causes internes ou externes ou les deux à la fois.

Il s'agit aussi de définir le pouvoir d'achat comme étant le condensé ou résumé d'un nombre important de droits économiques et sociaux, plus ces droits sont respectés plus le pouvoir d'achat du citoyen est consolidé.

Faut il considérer l'érosion du pouvoir d'achat comme étant un phénomène qui échappe à tout contrôle dans le cadre de « l'économie de marché » telle que nous la vivons, faut il alors sortir de cette économie de marché ou peut on la redéfinir (encadrement) pour empêcher les dérives constatées.

Quels sont les mécanismes et actions qui permettront aux citoyens de vivre décemment avec un pouvoir d'achat garanti.

Kaddour CHOUICHA

Débat sur le pouvoir d'achat



Éléments de synthèse des débats : Par Dr BOULAHBEL

Avec la flambée des prix de ces derniers mois, la plus élevée enregistrée depuis 15 ans (7.5% en moyenne annuelle sur les 07 premiers mois de 2012, contre 18.7% en 1997 et moins de 6% entre ces deux années), le thème du pouvoir d'achat se présente comme une des principales préoccupations actuelles des citoyens. L'organisation, conjointement par la Ligue Algérienne de Défense des Droits de l'Homme et la Fondation Allemande Friedrich-Ebert au siège de la Fondation, d'un débat sur cette question, auquel ont participé des universitaires, des experts, et des représentants de la société civile, trouve toute sa pertinence.

Les débats ont été organisés, dans le cadre du contexte national, autour des points relatifs à la définition du concept de pouvoir d'achat, aux causes de l'inflation, et aux politiques économiques et sociales associées et leurs impacts sur le niveau de vie en général.

Défini comme la capacité pour un ménage (ou un individu) d'acquérir, avec l'ensemble de ses revenus, une quantité de biens et services, le pouvoir d'achat dépend ainsi de trois paramètres : les revenus, l'offre de biens et services, et l'inflation. Les revenus peuvent correspondre aux salaires, à la rémunération du capital (revenus perçus en contrepartie de la détention d'actifs patrimoniaux (actions, obligations, biens immobiliers)), et aux transferts sociaux (de l'Etat ou d'autres acteurs). L'inflation est mesurée par l'évolution de l'indice des prix à la consommation d'un panier de produits (elle ne considère donc pas *le niveau des prix*), et les produits consommés varient selon les caractéristiques des ménages (un

panier unique représentatif pour toute la population n'a pas grande signification). Une évolution plus rapide des revenus par rapport à l'inflation signifie une amélioration du pouvoir d'achat. A l'inverse, si les prix augmentent plus vite que les revenus, le pouvoir d'achat diminue.

Les impressions du modérateur :

Bien que les intervenants aient exprimé des souhaits quand à voir plus d'engagement de la part des citoyens il semblerait qu'ils et elles soient un peu en retrait de la dynamique sociale et qu'ils n'aient pas une image réelle de ce qui se passe. De même les avis et suggestions proposées semblent émaner d'une liste de propositions qui font appel à des projets politiques différents sinon antagoniques.

Ce qui semble le plus important c'est que les contradictions au sein même des arguments et remarques proposées sont fuies la plupart du temps puisqu'il est rare ou l'on revienne sur elles pour faire la part des choses.

Finalement, le débat sur le pouvoir d'achat renvoie, comme l'ont précisé des participants, à nécessairement aborder cette problématique sous l'angle des politiques économiques (investissements, croissance économique, productivité, création d'emploi, salaires, répartition des revenus) et sociales (programmes de protection sociale en général) mises en œuvre. A ce titre, la dépendance de l'économie nationale de la rente des hydrocarbures, qui rend la durabilité du financement de l'économie et de la protection sociale problématique, eu égard à l'épuisement attendu à terme des hydrocarbures, a été soulignée. Il a été aussi rappelé que, conformément aux engagements de l'Algérie (ratification du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels), la sauvegarde du pouvoir d'achat se doit d'être considérée comme un droit des citoyens. L'amélioration de la bonne gouvernance est

ressortie des débats comme une exigence essentielle.

Les impressions des participants :

L'ensemble des intervenants impute en premier la responsabilité à l'Etat et ne voit de solution qu'émanant de l'Etat. En même temps le constat est fait concernant le manque d'engagement des citoyens à travers les instances de la société civile dans ce domaine.

Bien qu'un nombre réduit de participants aient fait allusion au caractère hautement politique de cette question, d'autres craignent de l'aborder comme si c'était de la politique.

Sur l'évaluation de l'évolution du pouvoir d'achat en Algérie, les intervenants ont particulièrement mis en exergue le sentiment très prononcé de sa dégradation pour une grande partie de la population (illustré par la récurrence des mouvements sociaux s'y rapportant). Il reste toutefois que, pour certains participants, dans le cadre des dispositions prises par les pouvoirs publics, des catégories de population (notamment les salariés qui ont pu bénéficier d'augmentations de leur salaire ou de la revalorisation du SNMG, largement supérieures à l'inflation) ont, en moyenne, bénéficié d'une amélioration de leur pouvoir d'achat. Cette situation différenciée fait ressortir l'autre question importante débattue : les inégalités dans la redistribution des revenus. En particulier, des disparités en matière d'accès aux programmes sociaux de l'Etat sont encore assez marquées, et la qualité et l'efficacité des services sociaux insuffisantes.



Le manque de données statistiques fines sur la situation en matière de revenus (salariaux et non salariaux) des différents groupes socioéconomiques, et d'inflation supportée par chacun d'eux, rend l'analyse difficile. Améliorer le système d'enquêtes dans ces domaines se présente comme une nécessité impérieuse.

Concernant les causes de l'inflation, l'impulsion de la demande (notamment en relation avec les augmentations de salaires et la création d'emplois induits par les importants programmes d'investissements publics) et d'autres éléments structurels (comme la désorganisation des marchés intérieurs de biens, agricoles et manufacturés) sont deux facteurs principaux mis en évidence.

Extraits de contributions :

« Je voulais dire à propos des conséquences politiques; que c'est un ensemble de politiques volontaristes et structurelles doivent être menées a fin d'assurer une revalorisation des bas salaires, blocage des prix, la réforme du crédit. Parmi les politiques qu'on peut préconiser, a titre d'exemple, l'ouverture du marché Algérien, engendrant une augmentation de la concurrence et cette dernière aura un impact de sur la baisse des niveaux de prix, stimulant une croissance a long terme.

Augmentation de la concurrence, notamment sous la forme de l'ouverture au marché est une piste indispensable pour augmenter le pouvoir d'achat des Algériens. »

« C'est vrai, sa fait long temps qu'on entend parler sur l'après pétrole, mais sur le terrain y a rien, en Janvier 2012 nous avons marqué 3,63% d'exportation hors le pétrole et ses dérivés, c'est un pourcentage médiocre pour un pays comme l'Algérie, mais ce qu'on est certaine, c'est que y a des gens qui font exprès de saboter la production locale et préfère l'importation pour des intérêts personnelle. On continuera comme ça jusqu'a quand??

La moindre des choses, on a pas pu exploité un projet de l'énergie solaire et profité de la grande SAHARA, malgré les coupures journalières de l'électricité. L'exemple ne manque pas mais nous espérons de trouver des solutions concrètes pour une Algérie FORTE et PUISSANTE. »

Conclusion :

La première conclusion est que ce débat ait donné l'occasion aux participants de constater que leurs propositions n'étaient pas cohérentes et devraient les amener pour ceux et celles qui se posent des questions à fouiller un peu plus et à débattre.

La question posée étant éminemment sociale il ressort que l'engagement des uns et des autres est une nécessité (dans ce domaine comme dans tant d'autres).

Le débat virtuel ne permet pas de mener à terme une réflexion sur une question, aussi légère soit elle, car aucun et aucune participante n'est responsable d'un travail, d'une réflexion ou d'une tâche quelconque. Cela permet certes aux personnes de se sentir libres mais porte atteinte à la rigueur et au sérieux.

Kaddour CHOUICHA

Friedrich Ebert Stiftung Bureau d'Alger

49, rue Bachir Ibrahimi (ex. Chemin Poirson)

16030 El-Biar, Alger

www.fes-alger.org

LADDH

05, Rue Pierre Viala (Frères Alleg). Didouche Mourad. Alger

البريد -Tel/Fax: 00213 21 23 80 86 هاتف/فاكس

الالكتروني -E-mail: contact@la-laddh.org

Site web: www.la-laddh.org

